



Communauté du savoir

*Partager, étudier & innover
dans l'Arc jurassien franco-suisse*



Communiqué de presse

Des synergies pédagogiques et scientifiques franco-suisse renforcées

Sept établissements d'enseignement supérieur et de recherche de l'Arc jurassien concrétisent leur volonté de poursuivre et d'intensifier les coopérations au sein du réseau transfrontalier franco-suisse « Communauté du savoir » en signant début novembre, sur le site de la Haute Ecole Arc à Neuchâtel, un nouvel Accord de Consortium. Ce partenariat renforce et dynamise les collaborations pédagogiques et scientifiques entre la Haute Ecole Arc (HE-Arc), l'Université de Franche-Comté (UFC), la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD), l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), l'Université de Neuchâtel, l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM) et la Haute Ecole Pédagogique Berne, Jura, Neuchâtel (BEJUNE).

La Communauté du savoir s'appuie sur la proximité géographique de ses établissements membres pour renforcer les capacités d'innovation, de recherche et de formation de l'Arc jurassien franco-suisse. En coordination avec les autorités politiques du territoire et avec l'appui de l'association intercantonale arcjurassien.ch qui a assuré le portage du projet côté suisse, la Communauté du savoir vise à développer des collaborations dans deux domaines stratégiques: «société et industrie 4.0» et «nouveaux enjeux territoriaux».

Lancée en 2014 dans le cadre du programme européen Interreg France-Suisse 2014-2020, la Communauté du savoir s'est progressivement dotée de dispositifs de financement permettant de soutenir activement la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs, les rencontres et séminaires conjoints, ainsi que l'accompagnement au montage de projets de recherche. À ce jour, la Communauté du savoir a déjà permis de soutenir 166 collaborations et rencontres franco-suisse auxquelles ont participé plus de 5 000 personnes (enseignants-chercheurs, étudiants, personnel administratif et technique).

Fort de ce constat, les sept chefs d'établissement ont souhaité poursuivre le partage de ressources et de compétences entre les membres du réseau, au-delà des financements Interreg, dans le cadre d'un accord de consortium qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Ce nouveau cadre de coopération, doté de règles et de moyens communs, ancre les coopérations transfrontalières franco-suisse autour de 3 axes principaux:

- le soutien à la mobilité des étudiants, des enseignants, des chercheurs et du personnel administratif et technique ;
- la stimulation et la pérennisation des collaborations scientifiques et pédagogiques ;
- ainsi que la promotion de la coopération entre les établissements membres et les partenaires publics et privés.

Cet Accord de Consortium marque un nouvel élan et donne de nouvelles perspectives pour la Communauté du savoir, qui sera désormais coprésidée par un chef d'établissement français et un chef d'établissement suisse.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser aux chefs de file actuels du projet Interreg France-Suisse VA « Communauté du savoir »



Frédéric MUYARD
*Vice-président à la formation et à la vie étudiante
Université de Franche-Comté
frederic.muyard@univ-fcomte.fr*



Mireille Gasser
*Secrétaire générale
arcjurassien.ch
mireille.gasser@arcjurassien.ch*

Établissements membres du réseau



Avec le soutien financier



Le projet « Communauté du savoir » est soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020 et a bénéficié à ce titre d'un soutien financier du Fonds européen de développement régional (FEDER) de 537 418,03 € et du Fonds Interreg suisse de CHF 453 000.

Plus d'information sur : www.communautedusavoir.org 